

[Text]

Mr. Hignett: Yes.

Mr. Basford: Yes.

Mr. Roy (Laval): Could we have it?

Mr. Basford: Do we have it right here?

Mr. Hignett: A complete list of public housing projects in Quebec?

M. Roy (Laval): Basé sur la contribution du gouvernement fédéral à raison de 50 p. 100 . . .

Mr. Hignett: We can send it to you from 1968; is that really what you are interested in?

M. Roy (Laval): Est-ce que les normes de construction de la Société centrale d'hypothèques et de logement et celles de la Société d'habitation du Québec sont les mêmes?

Mr. Basford: The building standards?

Mr. Roy (Laval): Yes.

Mr. Hignett: The Quebec Housing Corporation is required to meet the standards of the National Housing Act, yes, that is a requirement of the agreement.

Mr. Roy (Laval): That is the same standard?

Mr. Hignett: It is the same standard.

Mr. Basford: And they are free to add to it.

Mr. Hignett: They are free to build to higher standards.

Mr. Basford: Any condition of our loan, to a province or to an individual, is that the structure must comply with the National Building Code. People are then free to build above the standards of the National Building Code.

M. Roy (Laval): Merci, monsieur le président, j'en reviens encore à ma première . . .

Le président: Monsieur Roy, c'était votre première question il y a dix minutes.

M. Roy (Laval): Juste un dernier commentaire, monsieur le président. J'en viens à la conclusion qu'il faudrait plus de contrôle de la part du gouvernement au niveau de toutes les transactions de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Mr. Basford: You can tell me sometime whether we should change the federal-provincial housing agreement in Quebec, and if so, how. It is the subject for a good speech.

The Chairman: Mr. Allmand.

Mrs. MacInnis (Vancouver-Kingsway): Mr. Chairman, I would like to raise a point of order about that. We have been sitting for nearly an hour and not one opposition member has yet asked a question.

The Chairman: Do not forget, Mrs. MacInnis, that I had on my list since last week, Mr. Godin, Mr. Roy and Mr. Allmand.

Mrs. MacInnis (Vancouver-Kingsway): I did not know that you kept a list from week to week.

[Interpretation]

M. Hignett: Oui.

M. Basford: Oui.

M. Roy (Laval): Pourriez-vous nous la communiquer?

M. Basford: Est-ce que nous l'avons ici?

M. Hignett: Une liste complète des logements sociaux dans Québec?

Mr. Roy (Laval): On the basis of the federal government's 50 per cent contribution . . .

M. Hignett: Nous pourrions vous l'envoyer depuis 1968; si c'est bien ce qui vous intéresse.

Mr. Roy (Laval): Are the building standards of the Central Mortgage and Housing Corporation the same as for the housing corporation of Quebec?

M. Basford: Les normes de construction?

M. Roy (Laval): Oui.

M. Hignett: La corporation du logement du Québec doit se conformer aux normes nationales du bâtiment stipulées par la Loi nationale sur le logement; c'est stipulé dans le contrat.

M. Roy (Laval): Les normes sont les mêmes?

M. Hignett: Oui.

M. Basford: Et ils sont libres d'y ajouter.

M. Hignett: Ils sont libres d'améliorer les normes.

M. Basford: La condition *sine qua non* du prêt à la province ou au particulier est qu'il doit se conformer aux normes établies par le code national du bâtiment. Rien ne les empêche ensuite d'améliorer les normes imposées par celui-ci.

Mr. Roy (Laval): Thank you, Mr. Chairman, and to come back to my first . . .

The Chairman: Mr. Roy, it was you first question 10 minutes ago.

Mr. Roy (Laval): Just a last comment, Mr. Chairman. I am coming to the conclusion that the government must exercise more control over all transactions done by the Central Mortgage and Housing Corporation.

M. Basford: Peut-être pourriez-vous me dire comment modifier l'accord entre le fédéral et la province de Québec. Cela peut être le sujet d'un beau discours.

Le président: Monsieur Allmand.

Mme MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Nous sommes ici depuis 1 heure et aucun membre de l'Opposition n'a encore posé de question.

Le président: N'oubliez pas, madame MacInnis, que ma liste a été dressée depuis la semaine dernière et y sont inscrits les noms de MM. Godin, Roy et Allmand.

Mme MacInnis (Vancouver-Kingsway): J'ignorais que vous conserviez la liste d'une semaine à l'autre.